

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017 À 19 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire Marc Asselin.
Mesdames les conseillères : Véronique Fortin, Sylvie Beaumont et Audrée Villeneuve.
Messieurs les conseillers : Olivier Larouche, Jocelyn Fradette, François Carrier, Frédéric Tremblay et Alain Fortin.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

ADOPTION DU BUDGET 2018

535-32-2017

"Citoyennes et citoyens de la Ville d'Alma,
Collègues du conseil municipal,
Membres de la presse,

Nous vous présentons ce soir le budget 2018 élaboré par le conseil municipal et l'équipe de direction de la Ville d'Alma.

Les élus et gestionnaires ont travaillé dans la continuité afin de poursuivre la vaste révision des processus entreprise dans les dernières années et qui a permis la réalisation d'un examen exhaustif des revenus et des dépenses.

Pour le nouveau conseil municipal, il apparaît essentiel de maintenir la recherche de nouvelles avenues permettant d'être toujours plus performants et de générer des économies SUBSTANTIELLES dans le but d'offrir aux contribuables almatois des services en constante amélioration, tout en maintenant un des taux de taxation les plus bas au Québec.

Prévisions budgétaires

Le budget 2018 nécessitera une légère hausse du taux de taxation et maintiendra un gel des tarifs des services d'aqueduc, d'égout et de collecte des matières résiduelles.

Pour une première fois cette année, le conseil municipal a décidé d'établir un taux de taxation pour les terrains vagues desservis dont les revenus générés serviront au financement d'un nouveau programme d'aide sous forme de crédit de taxes dédié à la rénovation de bâtiments commerciaux. Les modalités de ce programme seront présentées en début d'année 2018.

Les taux de taxation et tarifs 2018 seront donc les suivants :

Taux de la taxe foncière	
Résidentielle	0,8106 \$
Commerciale	1,9394\$
Industrielle	2,3399 \$
Terrain vague desservi	1,0132 \$
Services	
Tarif pour l'aqueduc par logement	160 \$
Tarif pour l'égout et l'assainissement des eaux par logement	100 \$
Tarif pour les matières résiduelles par logement	220,23 \$
Tarif pour les matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles	439 \$
Tarif pour la vidange des boues de fosses septiques pour une occupation permanente (vidange aux 2 ans)	61,50 \$

Au final, le compte de taxes pour une résidence moyenne d'une valeur de 190 000 \$ augmentera de 1,14 % soit 23 \$ de plus qu'en 2017.

Nos taux de taxation résidentiel, industriel et commercial resteront ainsi parmi les plus enviables au Québec.

Si l'on compare la charge fiscale moyenne des 25 municipalités membres du caucus des cités régionales de l'Union des municipalités du Québec, on peut constater que la Ville d'Alma arrive au deuxième rang avec une charge fiscale moyenne de 2 027 \$.

De plus, à titre comparatif, voici quelques taux de taxation foncière résidentielle 2017 de municipalités semblables à la nôtre en termes de population ou de situation géographique.

Alma (2018)	0,8106 \$
Val d'Or (2017)	0,83 \$
Rimouski (2018)	0,86 \$
Gaspé (2017)	0,8619 \$
Arrondissement Jonquière (2017)	1,00 \$
Arrondissement Chicoutimi (2017)	1,01 \$
Roberval (2017)	1,01 \$
Dolbeau-Mistassini (2017)	1,1015 \$
Saint-Félicien (2017)	1,15 \$
Shawinigan (2017)	1,4636 \$

En ce qui concerne le montant global du budget 2018, il sera de 66 258 793 \$ en progression d'environ 2 % par rapport au budget 2017.

Ce budget permettra notamment au conseil municipal de poursuivre sa saine gestion en créant des réserves afin de pourvoir aux projets futurs en diminuant considérablement le recours à l'emprunt.

Voici le détail des prévisions budgétaires 2018.

Revenus		
Taxes	44 499 965 \$	67,16 %
Compensations tenant lieu de taxes	3 815 100 \$	5,76 %
Transferts	1 358 338 \$	2,05 %
Services rendus	15 004 712 \$	22,65 %
Imposition de droits	696 678 \$	1,05 %
Amendes et pénalités	497 000 \$	0,75 %
Intérêts	365 000 \$	0,55 %
Autres revenus	22 000 \$	0,03 %
Total des revenus	66 258 793 \$	100 %
Charges		
Administration générale	5 494 271 \$	8,55 %
Sécurité publique	7 738 748 \$	12,04 %
Transport	8 885 176 \$	13,82 %
Hygiène du milieu	7 794 119 \$	12,13 %
Santé et bien-être (logements sociaux)	115 000 \$	0,18 %
Aménagement, urbanisme et développement	4 855 046 \$	7,55 %
Loisirs et culture	9 025 631 \$	14,04 %
Réseau d'électricité	10 714 869 \$	16,67 %
Frais de financement	1 580 355 \$	2,46 %
Amortissement des immobilisations	8 076 700 \$	12,56 %
Total des charges	64 279 915 \$	100 %
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES		1 978 878 \$
Conciliation à des fins fiscales <i>Ajouter (déduire)</i>		8 076 700 \$
Immobilisations Amortissement		(3 696 500 \$)
Financement Remboursement de la dette à long terme		(6 059 283 \$) (635 500 \$) 335 705 \$
Affectations Activités d'investissement Fonds réservés <u>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</u>		(6 359 078 \$)
TOTAL DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(1 978 878 \$)
<u>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</u>		0 \$

Programme triennal

Ce budget de fonctionnement comprend un montant de 5,6 millions de dollars pour les investissements payés comptant. D'autres sources de financement s'ajouteront à cela soit :

- des subventions gouvernementales de plus de 3 millions de dollars pour la réalisation de travaux routiers et la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout par le biais des divers programmes des gouvernements supérieurs;
- des emprunts sont envisagés pour 5,3 millions de dollars pour des projets dont la plupart font l'objet de demandes de subvention auprès des gouvernements.

Au total, le conseil municipal prévoit investir une somme de 13 997 740 \$ pour l'année à venir par le biais du programme triennal.

Parmi les projets retenus par le conseil, notons de façon particulière :

- la poursuite des travaux de réfection de rues de quartier, trottoirs et bordures;
- les aménagements paysagers et espaces verts;
- la première phase de travaux d'asphaltage et d'aménagement du stationnement du Centre Mario-Tremblay;
- le développement de la Pointe-des-Américains;
- et bien plus.

La dette et le service de la dette

Au cours des huit dernières années, le conseil municipal de la Ville d'Alma a réalisé des projets d'immobilisation dépassant les 120 millions de dollars tout en maintenant un niveau d'endettement parmi les meilleurs au Québec. En fait, en comparant les 25 cités régionales, on constate une fois de plus que la Ville d'Alma arrive au deuxième rang avec un endettement total net de 2 548 \$ par unité d'évaluation, devancée seulement par la Ville de Rimouski.

Au terme de l'année 2017, la dette nette à long terme liée aux décisions du conseil sera de 23,3 millions de dollars.

Pour l'année 2018, le conseil municipal prévoit maintenir le service de la dette au même niveau qu'en 2017. Ainsi, le montant prélevé en taxation auprès des contribuables représente 4 % du budget global de la municipalité ce qui positionne Alma parmi les meneurs au sein des cités régionales. De façon plus concrète, pour chaque dollar perçu en taxation auprès du contribuable, 0,08 \$ sont dévolus au paiement du service de la dette.

En terminant, je remercie les membres du conseil municipal et toute l'équipe de gestionnaires de la Ville d'Alma pour le travail accompli dans l'élaboration de ce budget et pour la rigueur dont vous faites tous preuve dans son suivi. Les contribuables peuvent consulter le sommaire des prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 sur le site Internet au www.ville.alma.qc.ca. De plus, ces documents seront publiés dans la prochaine édition du Journal Le Lac-Saint-Jean le mercredi 20 décembre prochain.

Merci de votre attention."

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la lecture du rapport de présentation des prévisions budgétaires 2018 faites par Monsieur le Maire et prévoyant des dépenses de fonctionnement, l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et des affectations, le tout totalisant 66 258 793 \$, le conseil municipal juge opportun d'adopter lesdites prévisions budgétaires;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin,
appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
ET RÉSOLU :

"d'adopter ce rapport des prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 tel que soumis et plus amplement détaillé dans ces documents, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020 **536-32-2017**

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la présentation du programme triennal d'immobilisations, effectuée par Monsieur le Maire pour les années 2018-2019-2020, totalisant 42 114 246 \$, dont 13 997 740 \$ en 2018, 12 293 006 \$ en 2019 et 15 823 500 \$ en 2020;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'adopter ce programme triennal d'immobilisations;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,
appuyé par monsieur le conseiller François Carrier,
ET RÉSOLU :

"d'adopter, tel que présenté, le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 et plus explicitement détaillé dans le document produit, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, étant entendu que les projets feront l'objet d'une priorisation ultérieure par le conseil municipal."

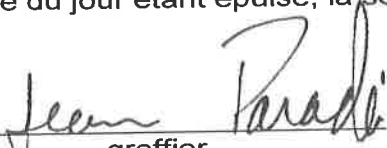
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

537-32-2017

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.



greffier



maire